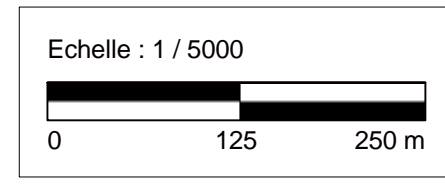
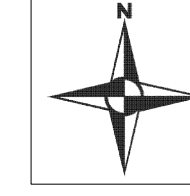


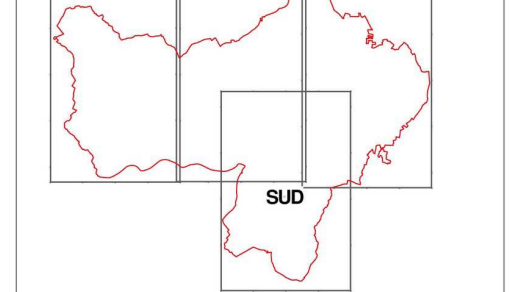
**LEGENDE DES PLU**

1) Prescriptions édictées par le PLU

- UN ZONE
- UNc SECTEUR
- ESPACE BOISÉ CLASSÉ À CONSERVER
- PROTECTION DU BOISEMENT AU TITRE DU L123-197
- EMPLACEMENT RÉSERVÉS POUR :
  - 1 : ouvrage public
  - 2 : installation d'éclairage général ou exceptionnel
  - 3 : voirie publique à étaler
  - 4 : voirie ou passage public à créer
- 2) Prescriptions reportées sur le PLU
  - AMÉNAGEMENT PAYSAGE AU TITRE DU L111-1-4
  - ZONE DE NUISANCE BRUIT
  - BÂTIMENT AGRICOLE DE QUALITÉ POUVANT CHANGER DE DESTINATION
  - ACCÈS RÉGLEMENTÉ



**Plan Local d'Urbanisme**



COMMUNE DE :  
**SAINT JUNIEN**

Haute Vienne

**PIECE N° 3.4**

VOIR POUR ÊTRE ANNEXÉ  
À LA DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE  
SAINT JUNIEN  
APPRÉHANT LA MODIFICATION  
SIMPLIFIÉE DU PLU N°2  
EN DATE DU 30/09/2013

**PLAN DE ZONAGE**  
Secteur SUD 1/5000<sup>e</sup>

Projet de POS Révisé par délibération du Conseil Municipal : 09/07/98
Mis en révision présenté par délibération du conseil municipal : 29/10/01
Projet de PLU arrêté : 10/11/05
Enquête publique : du 27/03/06 au 02/05/06
Projet de PLU approuvé : 20/07/06
Projet de modification simplifiée du PLU par délibération du Conseil Municipal du 22/09/09
Projet de modification simplifiée du PLU approuvé par délibération du Conseil municipal du 13/09/10
Projet de modification simplifiée du PLU N°2 approuvé par délibération du Conseil municipal du 30/09/2013

Service Urbanisme  
Place Anguste Roche  
87200 SAINT JUNIEN  
Cartographie : B. BOYER